



Subdivision :	Campagne :
Identifiant et Nom: _____	

1000

IMAGE
DE LA QUALITÉ
DES OUVRAGES D'ART

MURS DE SOUTÈNEMENT

MUR POIDS EN GABIONS



TYPE 4



CAMPAGNE :

Département :

Identifiant du mur :

Nom du mur :

Données administratives

Maître d'ouvrage

Autres maîtres d'ouvrage Convention Date

Gestionnaire

Subdivision Centre d'exploitation

Commune Canton

Zone urbanisée Contraintes administratives

Données de repérage

Voie de rattachement

Type Numéro

Nom

PR début du mur

PR+Abs Gestionnaire

Catégorie

Chaussée Concédé

Déviaton

Description

Emplacement du mur

Position du mur

le mur soutient la voie à l'intérieur d'un lacet

le mur protège la voie entre chaussées séparées

autre cas

Localisation du mur

par rapport à la voie de rattachement (sens des PR croissants), le mur est

à gauche au milieu (ch. séparées) à droite

Description du mur

Constitution

Matériau apparent Tirants d'origine

Type Fondations immergées

Nom du procédé oui non

Mode de fonctionnement Périodiquement

Géométrie

Longueur Hauteur du disp.

Surface visible de retenue

de estimée calculée

soutènement calculée

Hauteur mini visible maxi

Date de construction

Année : ____

Période :

< 1850 1951 - 1975

1850 - 1900 1976 - 1995

1901 - 1950 > 1995

Visite

Noms des visiteurs :

Conditions climatiques :

Température :

Temps :

Date de la visite :

Moyens pour la visite

Moyens utilisés :

Echelle

Nacelle positive

Nacelle négative

Autre (préciser)

Moyens nécessaires :

Dévégétalisation

Signalisation

Caractéristiques des moyens de visite (type de passerelle, hauteur d'échelle...)

Autres (préciser)

MUR POIDS EN GABIONS

Type n°4

PRÉAMBULE

Ce document est destiné à permettre la cotation des ouvrages de soutènement du type "mur poids en gabions", en application de la méthode I.Q.O.A..

Principes généraux

Il fait à la fois office de cadre de procès-verbal de visite et de catalogue des désordres apparents que l'on peut trouver sur ce type de structure. Il permet donc de regrouper les constatations effectuées par les visiteurs sur l'ouvrage et propose pour chaque désordre une classe, représentative de sa gravité et fonction d'éléments d'appréciation à relever in situ.

Il convient, néanmoins, de ne pas toujours reprendre systématiquement la proposition de classement. En effet, la gravité d'un désordre dépend en général de la présence de défauts complémentaires. Leur analyse globale conduit à formuler un diagnostic, qui seul permet de juger de la pertinence de la cotation de l'état de la partie d'ouvrage atteinte ou de l'ouvrage, dans son ensemble.

Le document d'évaluation et sa fiche de synthèse en dernière page sont structurés en quatre parties :

1. Zone d'influence
2. Equipements
3. Drainage
4. Structure

Dans la zone d'influence, on recherche des désordres symptomatiques d'instabilité du soutènement.

Sur la structure proprement dite, on relève les désordres liés à sa résistance et à sa stabilité.

L'état des équipements permet d'apprécier le niveau de service, de confort et de sécurité de l'ouvrage.

Enfin, le drainage est traité à part pour faire ressortir son importance. Ce chapitre permet d'évaluer les risques d'accumulation d'eau derrière l'ouvrage, entraînés par le mauvais état ou le mauvais entretien des dispositifs d'évacuation des eaux.

Description – Constitution de l'ouvrage

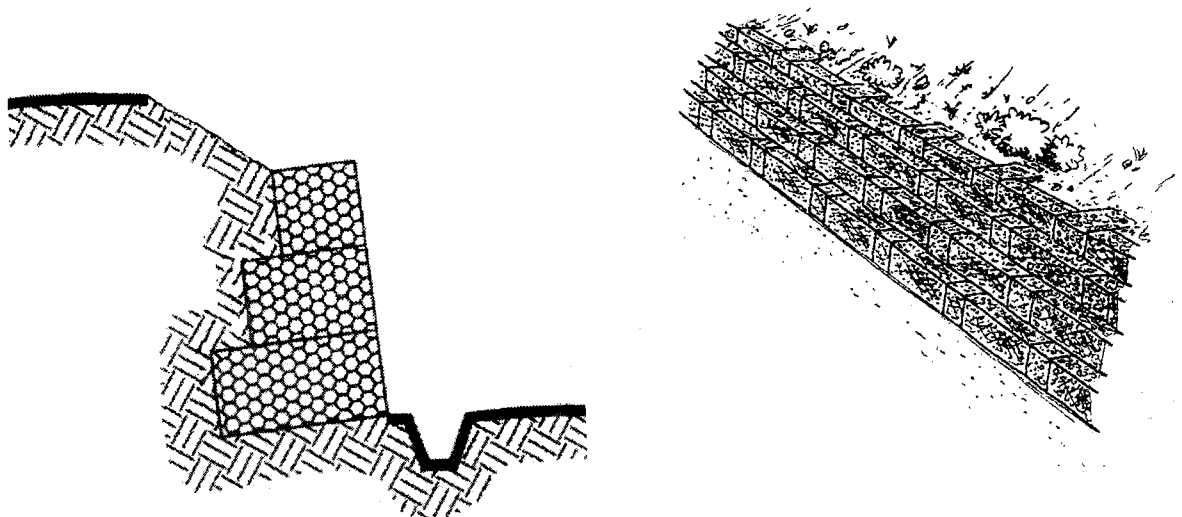
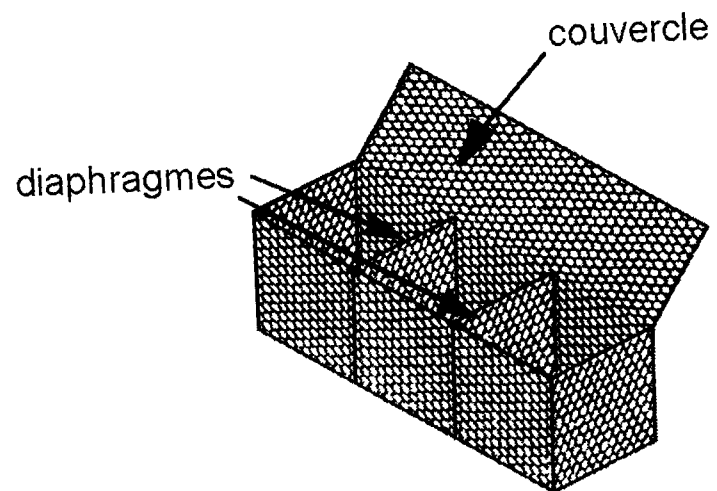
Les murs de type gabions rentrent dans la catégorie des murs poids, qui représentent un type de soutènement parmi les plus courants. La fonction de soutènement est assurée par le poids propre du mur qui équilibre la poussée des terres du massif soutenu, en imposant de fortes contraintes au massif d'assise de fondation.

La morphologie des murs en gabions est basée sur un empilement de grillages métalliques, parallélépipédiques, remplis d'un matériau de type pierres, galets, cailloux... Les grillages sont constitués de mailles de forme hexagonales en général. Les fils torsadés sont très souvent galvanisés ou parfois protégés par une gaine plastique.

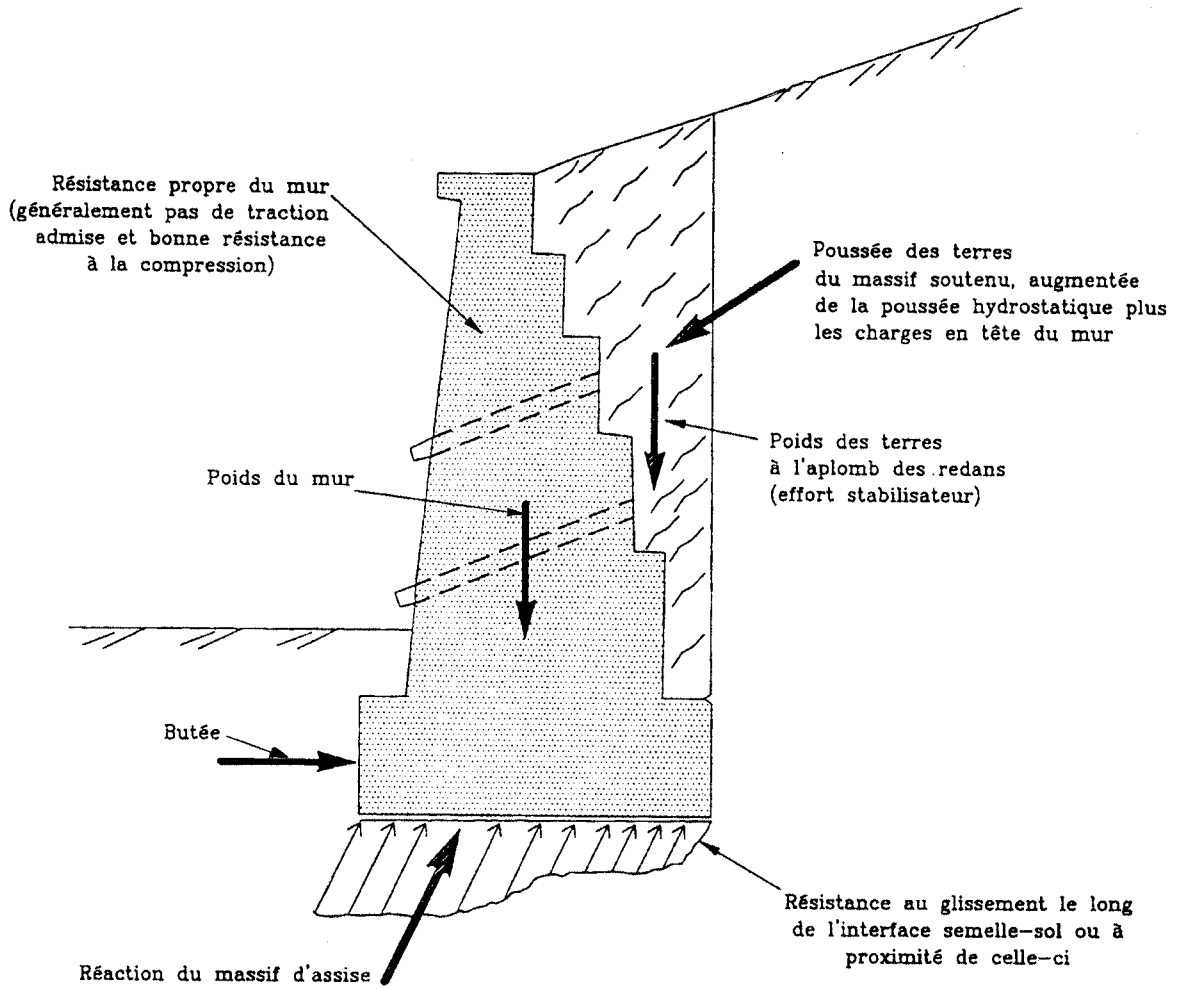
Remarques

- ◇ Les dossiers d'ouvrage des murs en gabions sont en général disponibles, car ces ouvrages sont assez récents.
- ◇ Le drainage interne est souvent assuré, sans dispositif particulier, en raison de la nature du matériau de remplissage des grillages.
- ◇ On peut trouver des murs de type gabions végétalisés.

MORPHOLOGIE D'UN MUR EN GABIONS



FONCTIONNEMENT D'UN MUR POIDS



IMPLANTATIONS POSSIBLES POUR UN MUR DE SOUTÈNEMENT

1. Le mur soutient la voie

Schéma de principe d'un soutènement direct de la voie

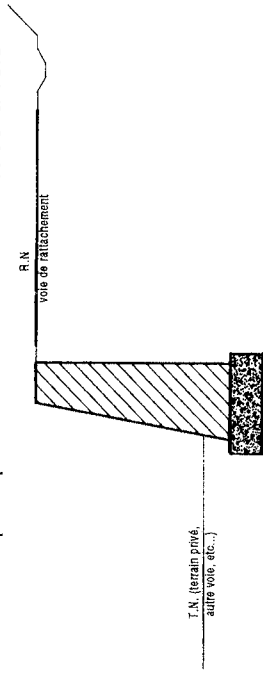
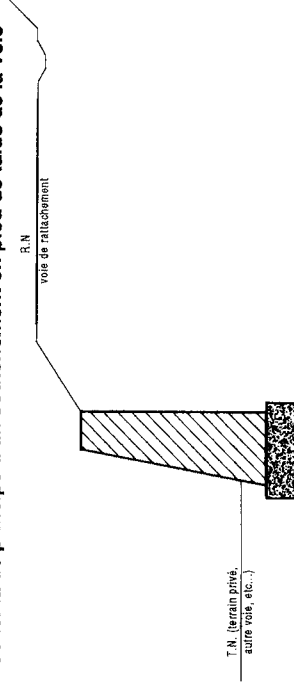


Schéma de principe d'un soutènement en pied de talus de la voie



2. Le mur protège la voie

Schéma de principe du soutènement d'un terrain surplombant la voie

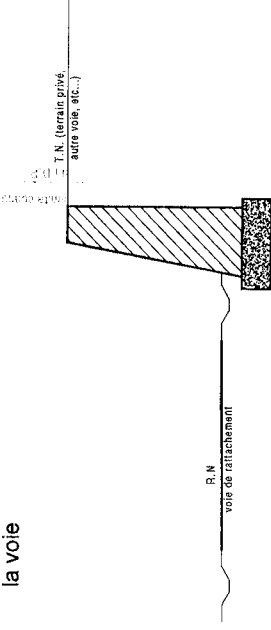


Schéma de principe de soutènement en terrasse des terrains surplombant la voie

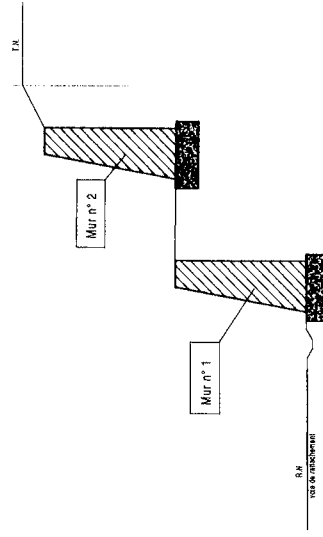
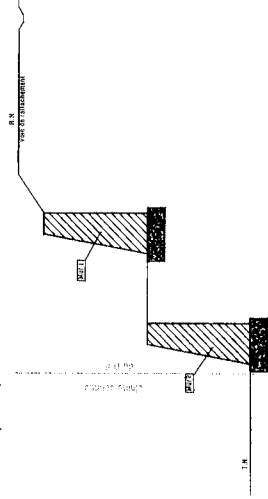
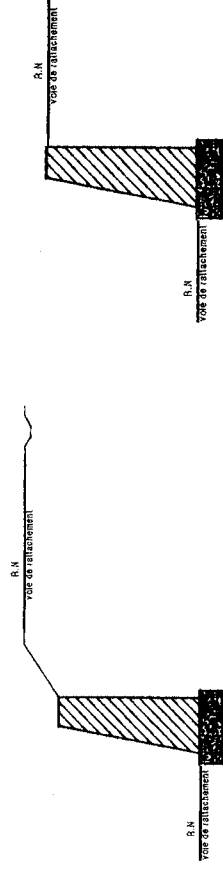


Schéma de principe d'un soutènement en terrasse de la voie



3. à l'intérieur d'un lacet ou entre chaussées séparées



NOTICE EXPLICATIVE

I – MENTIONS ET SIGNES

Mention "S"

La mention « **S** » est destinée à souligner l'urgence à intervenir sur une dégradation dont l'existence et la permanence représentent un risque pour les usagers et les tiers. Elle ne doit pas servir à établir un diagnostic de sécurité sur l'itinéraire.

La colonne « **sécurité** » permet au visiteur, sous le contrôle du gestionnaire de l'ouvrage, de porter la mention « **S** » s'il estime qu'un défaut présente un risque immédiat pour les usagers et les tiers.

Il est rappelé qu'il appartient au gestionnaire de l'ouvrage de prendre toutes dispositions pour que les défauts affectés de la mention « **S** » soient traités dans les plus brefs délais.

Doute sur la cotation : "□"

Comme pour la méthodologie IQOA pour les ponts, il est rappelé que le visiteur n'est pas systématiquement obligé de reprendre la cotation proposée pour un défaut, dans les procès-verbaux de visite. Il peut proposer en lieu et place de cette cotation le signe « □ », s'il juge ne pas avoir les éléments de diagnostic ou la compétence pour retenir la cotation proposée.

Cette cotation provisoire doit être levée par la CDOA.


Doute sur la nature du défaut : "?"

Le visiteur, en cas de doute sur l'existence d'un défaut qui paraîtrait similaire à l'un de ceux proposés dans le procès-verbal, peut porter dans la colonne « relevé » le signe « ? », en attendant le résultat d'une autre visite ou d'une inspection complète.

Cette cotation provisoire doit être levée par la CDOA.

Utilisation de la croix : "X"


Dans le chapitre « zone d'influence » du procès-verbal d'un ouvrage de soutènement, les défauts ont été répertoriés en deux catégories : ceux ayant une influence sur la stabilité de la structure et dont la cotation varie de 1 à 3U, et ceux n'ayant pas de répercussions sur la structure. Pour ces derniers, il est demandé au visiteur d'indiquer seulement leur présence par une « **X** » dans la colonne « relevé ».

Pour bien marquer la nécessité d'un examen d'ensemble, surtout dans le cas de désordres affectant les équipements ou le drainage, mais dont l'origine peut être structurelle, le signe «  » apparaît dans la colonne « observations, commentaires, croquis » dans le cadre de procès-verbal de visite.

Cette indication a pour but d'attirer l'attention du visiteur sur l'existence d'un risque pour la structure ou la stabilité de l'ouvrage, qu'il convient d'analyser.

A titre d'exemple, pour le défaut 2210 de la page E10 : « Déformation vers le bas de la chaussée »

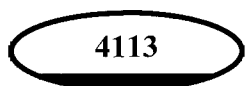
- ◆ Ce défaut peut être propre à la chaussée (massif d'assise en matériau compressible).
- ◆ Mais, il peut aussi être dû à un désordre de structure (mouvement du mur).

C'est pourquoi le signe «  » est présent, pour attirer l'attention du visiteur d'ouvrage sur la nécessité de rechercher s'il existe sur la structure ou dans sa zone d'influence des désordres confirmant le désordre structurel.

Rapprochement avec d'autres défauts présents


En partie inférieure de la colonne « origines possibles des défauts » apparaissent parfois des propositions de corrélation du défaut décrit avec d'autres désordres.

Dans le cas présent, l'attention est attirée sur le défaut suivant :



⇒ Le défaut constaté est un effondrement local de chaussée en contrebas du mur (n° 2211). Vérifier si ce défaut est concomitant avec le défaut n° 4113 : déplacement ou déformation du mur.

II - DESSIN

Si la cotation d'un seul défaut de l'ouvrage est « 2E », « 3 », « 3U », « ? » ou «  », cela implique que le classement du mur n'est pas évident et nécessite un diagnostic plus approfondi. Dans ce cas, le visiteur devra obligatoirement effectuer un relevé détaillé des défauts de la structure, sur un plan si possible à l'échelle, et prendre des photos des défauts, qui viendront compléter le procès-verbal de visite.

III – LA ZONE D'INFLUENCE

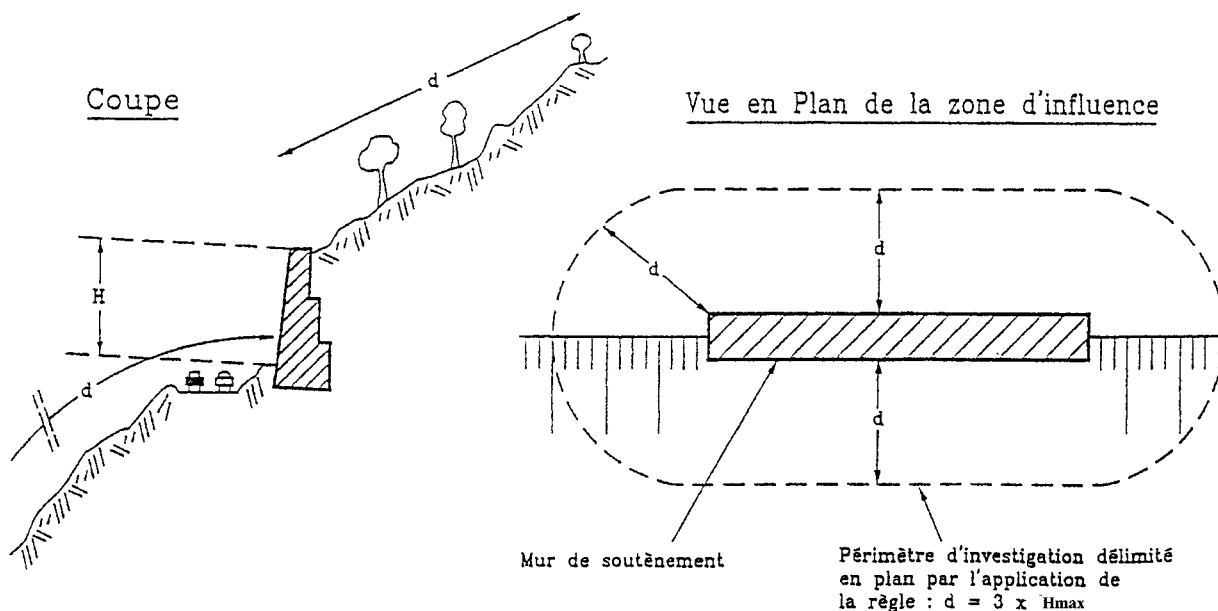
- Dans ce présent document, la zone d'influence à considérer sera définie par un périmètre délimité par une distance en plan « d » mesurée en tout point du soutènement et au minimum égale à trois fois la valeur de la hauteur maximale « H » de l'ouvrage.

Le visiteur s'attachera donc à examiner l'ensemble des éléments naturels et des structures situés à l'intérieur ou empiétant sur ce périmètre, à savoir notamment :

- les talus ou les terrains environnants
- la végétation
- les constructions (bâtiments, clôtures, etc...)
- les réseaux divers
- le lit d'un cours d'eau...

A noter que la chaussée (soutenue ou protégée par le soutènement), bien que située dans la zone d'influence, sera toujours traitée dans le chapitre « équipements ».

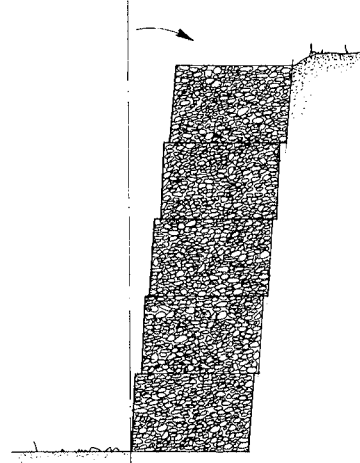
Schéma de principe de la délimitation de la zone d'influence



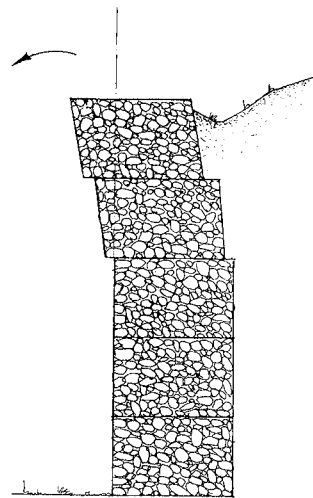
IV – QUELQUES DÉFINITIONS DE PRINCIPE

Déversement et basculement

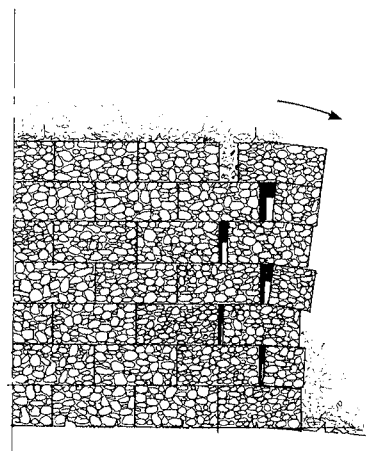
→ **un déversement vers l'amont**
(rotation vers l'amont du plan du mur)



→ **un déversement vers l'aval**
(rotation vers l'aval du plan du mur)



→ **un basculement**
(rotation dans le plan du mur)



MUR POIDS EN GABIONS

Type n°4

SOMMAIRE DU P.V. DE VISITE

1 ZONE D'INFLUENCEZ1 à Z11

1.1. - EN PARTIE SUPÉRIEURE DU MUR

111 - stabilité d'ensemble

112 - autres défauts

1.2. - EN CONTREBAS DU MUR

121 - stabilité d'ensemble

122 - autres défauts

2 ÉQUIPEMENTSE1 à E18

2.1. - AU-DESSUS DU MUR

211 - chaussée

212 - trottoirs, bordures et accotements

213 - dispositifs de retenue

214 - autres équipements

2.2. - EN CONTREBAS DU MUR

221 - chaussée

222 - trottoirs, bordures et accotements

223 - dispositifs de retenue

224 - autres équipements

3 DRAINAGED1 à D8

3.1. - INTERNE AU MUR

311 - désordres en façade

312 - désordres du dispositif de drainage

3.2. - EN PARTIE SUPÉRIEURE DU MUR

321 - défauts d'évacuation de l'eau

322 - désordres des dispositifs

3.3. - EN CONTREBAS DU MUR

331 - défauts d'évacuation de l'eau

332 - désordres des dispositifs

4 STRUCTURES1 à S9

4.1. - MUR

411 - mouvements, déformations

412 - défauts des matériaux

4.2. - FONDATIONS

421 - en site aquatique

422 - en site terrestre

PARTIES NON VISITÉES

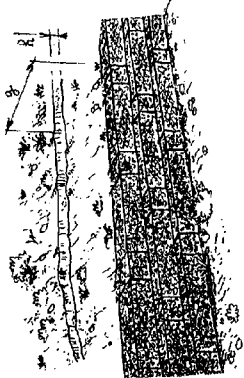
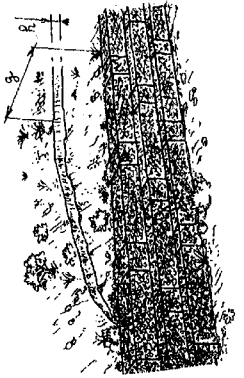
PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES OU CROQUIS

FICHE DE SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

1 - ZONE D'INFLUENCE

1.1 - En partie supérieure du mur

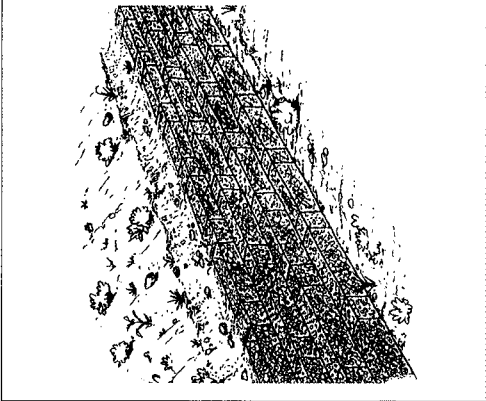
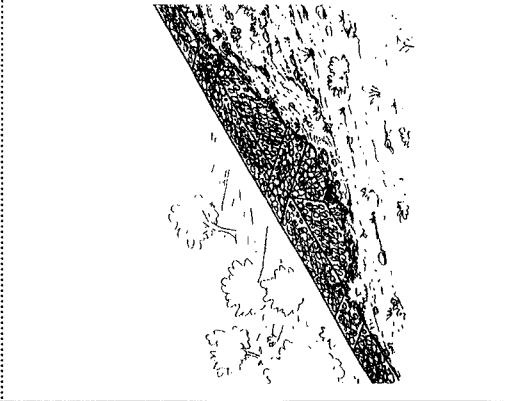
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS	
STABILITÉ D'ENSEMBLE								
	1110	Fissuration du terrain (ou de la chaussée) parallèlement au mur Fissures du terrain soutenu, sensiblement parallèles à l'axe longitudinal de l'ouvrage. - Fissuration discontinue. - Fissuration continue. . Sans décalage vertical. . Avec décalage vertical.	0 1 2E 3			- Due à la nature du matériau du massif soutenu (tassement résultant d'une période de sécheresse...) - Ou due à un mouvement d'ensemble de l'ouvrage et/ou un déversement (vers l'aval). 1210 1211 1212 1213 4110 4111 4112	Préciser : <input checked="" type="checkbox"/> la valeur de «g» ; distance entre l'axe de la fissure et le parement extérieur en tête de l'ouvrage, <input checked="" type="checkbox"/> la valeur de «h» ; hauteur maximale du décalage vertical de la fissure.	
		1111	Fissuration du terrain en arc de cercle Fissures du terrain soutenu, sensiblement en arc de cercle par rapport à l'axe longitudinal de l'ouvrage. - Fissuration discontinue. - Fissuration continue. . Sans décalage vertical. . Avec décalage vertical.	0 1 2E 3			- Due à la nature du matériau du massif soutenu (tassement résultant d'une période de sécheresse...) - Ou due à un mouvement d'ensemble de l'ouvrage et/ou un déversement vers l'aval. 1211 1212 1213 4110 4112	Préciser la valeur : <input checked="" type="checkbox"/> la valeur de «g» ; rayon de l'arc de cercle formé par la fissure, <input checked="" type="checkbox"/> la valeur «h» ; hauteur maximale du décalage vertical de la fissure.

1 - ZONE D'INFLUENCE

1.1 - En partie supérieure du mur

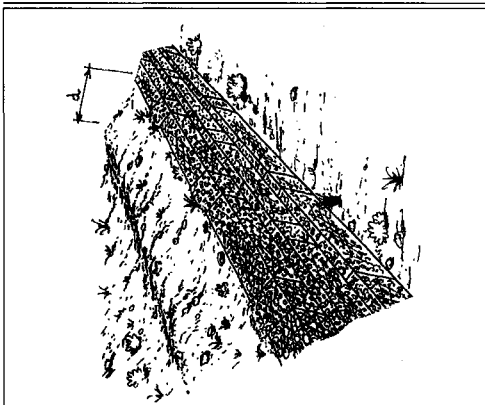

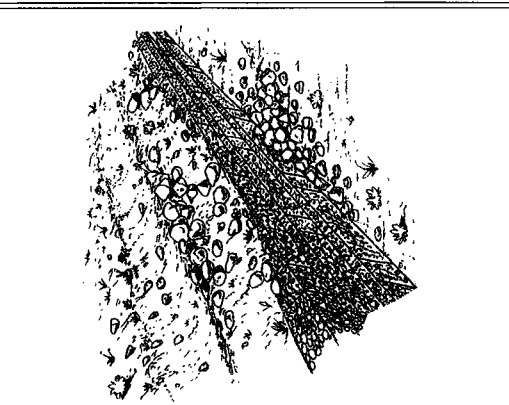
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
111 STABILITÉ D'ENSEMBLE - (SUITE)							
	1112	<p>Tassement du terrain en tête du mur</p> <p>Observable par un affaissement du terrain du massif soutenu, et/ou des systèmes d'évacuation des eaux, en tête du mur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Localisé. - Étendu. 	0 2 2E			<p>- Dû à la nature du matériau du massif soutenu (érodable, effet de la sécheresse...).</p> <p>- Ou dû à un glissement d'ensemble du mur de l'ouvrage et/ou un déversement vers l'amont.</p> <p>1210 1211 1213 4111 4112</p>	<p>Préciser la profondeur du tassement par rapport au plan supérieur du terrain du massif soutenu.</p>
		1113	<p>Tassement de terrain</p> <p>Observable par un affaissement du terrain du massif soutenu dans la zone d'influence.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Localisé. - Étendu. 	0 2E 3U			<p>- Dû à un défaut du système de drainage interne de l'ouvrage, ou à la rupture d'une canalisation implantée dans le massif soutenu.</p> <p>- Ou dû à un glissement d'ensemble important de l'ouvrage.</p> <p>1210 1211 1213 4112</p>

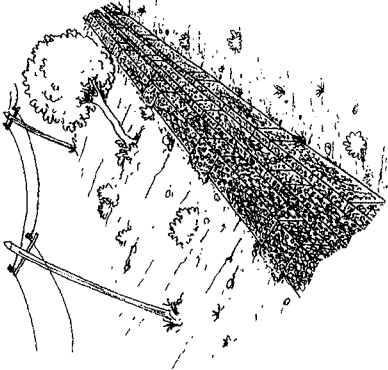


1 - ZONE D'INFLUENCE

1.1 - En partie supérieure du mur

Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
111 STABILITÉ D'ENSEMBLE - (SUITE)							
	1114	Bourrelets de terrain Observables par des déformations (en forme de vagues) du terrain du massif soutenu. - Localisés. - Étendus.	0 2E 3U			- Dus à une instabilité du terrain superficiel du massif soutenu. - Ou dus à un mouvement général et révélateur d'un glissement d'ensemble de l'ouvrage (avec éventuellement déversement vers l'amont). 	Préciser la hauteur du bourrelet par rapport au plan supérieur du terrain du massif soutenu et la distance "d" par rapport au parement extérieur en tête de l'ouvrage.
		1115	Érosions Observables par des ravinnements du sol dans la zone d'influence de l'ouvrage accompagnées ou non de stockage de matériaux en tête (éboulis, blocs,...). - Localisées. - Étendues. - Étendues avec stockage de matériaux en tête.	0 1 2 2E			- Dues à l'instabilité du terrain superficiel, aggravé par un défaut de drainage et d'évacuation des eaux dans la zone d'influence de l'ouvrage, et/ou des interventions au voisinage de l'ouvrage (tranchées, déboisement,...).
CLASSE DUE À LA STABILITÉ D'ENSEMBLE EN PARTIE SUPÉRIEURE DU MUR							- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 3U > 3 > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S».

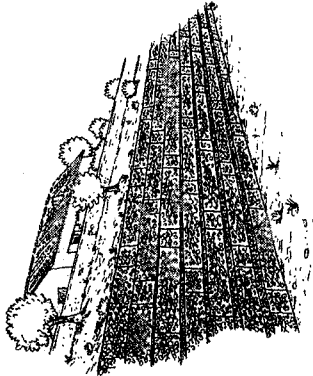



1.1 - En partie supérieure du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
112 AUTRES DÉFAUTS							
	1120	Inclinaisons anormales d'arbres, poteaux Arbres, poteaux, et candélabres implantés dans la zone d'influence de l'ouvrage, anormalement penchés.	0			Désordre non classé, examiner les défauts de structure (chapitre 4).	Indiquer par une croix (x) dans la colonne "classe proposée" la présence du défaut. 
	1121	Présence de végétation nuisible Arbres, végétation abondante et nuisible dans la zone d'influence de l'ouvrage.	0			Désordre non classé, examiner les défauts des équipements (chapitre 3).	Indiquer par une croix (x) dans la colonne "classe proposée" la présence du défaut.

■ 1 - ZONE D'INFLUENCE

Procès-verbal de visite



1.1 - En partie supérieure du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
AUTRES DÉFAUTS - (SUITE)							
	1122	Présence de surcharges Accumulations de matériaux, ou constructions récentes ; respectivement stockés ou construites dans la zone d'influence de l'ouvrage.	0			Désordre non classé, examiner les défauts de structure (chapitre 4). 	Indiquer par une croix (x) dans la colonne "classe proposée" la présence du défaut. 
	1123	Désordres des structures voisines du mur Tassements, fissures, ruines partielles de bâtiments implantés dans la zone d'influence de l'ouvrage.	0			Désordre non classé, examiner les défauts de structure (chapitre 4).	Indiquer par une croix (x) dans la colonne "classe proposée" la présence du défaut. 

1 - ZONE D'INFLUENCE

Procès-verbal de visite

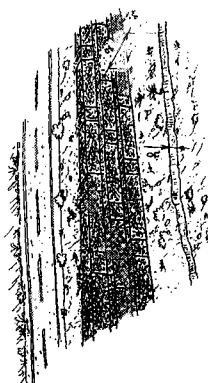
1.1 - En partie supérieure du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
	112	AUTRES DÉFAUTS - (SUITE)					
	1124	Défauts des réseaux des concessionnaires Désordres résultants de la défaillance de réseaux en tranchée présents dans la zone d'influence.	0 			Désordre non classé, examiner les défauts de structure.	Indiquer par une croix (x) dans la colonne "classe proposée" la présence du défaut.
		MENTION DUE AUX AUTRES DÉFAUTS EN PARTIE SUPÉRIEURE DU MUR					- On reporte 1 en cas d'absence de défauts et X en cas de présence. - On reporte, éventuellement, la mention «S».

1 - ZONE D'INFLUENCE

1.2 - En contrebass du mur

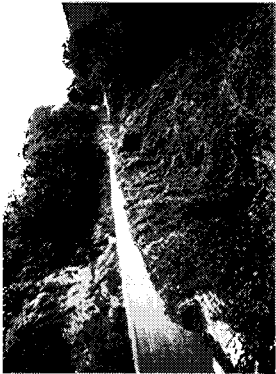
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
STABILITÉ D'ENSEMBLE							
	121	STABILITÉ D'ENSEMBLE					
	1210	Fissuration du terrain parallèle au mur Fissures du terrain en pied, sensiblement parallèles à l'axe longitudinal de l'ouvrage. - Fissuration discontinue. - Fissuration continue. . Sans décalage vertical. . Avec décalage vertical.	0 1 2E 3U			- Due à la nature du matériau du terrain du massif d'assise (tassement résultant d'une période de sécheresse...) - Ou due à un déversement vers l'aval de l'ensemble de l'ouvrage. - Ou due à une instabilité de terrain, hors de la zone d'influence. 1110 1111 1112 1113 4110 4113	Préciser : ✓ la valeur de «g», distance entre l'axe de la fissure et le pied du parement extérieur de l'ouvrage, ✓ la valeur de «h» ; hauteur maximale du décalage vertical de la fissure.
	1211	Fissuration du terrain en arc de cercle Fissures du terrain portant, sensiblement en arc de cercle par rapport à l'axe longitudinal de l'ouvrage. - Fissuration discontinue. - Fissuration continue. . Sans décalage vertical. . Avec décalage vertical.	0 1 2E 3U			- Due à la nature du matériau du massif portant (tassement résultant d'une période de sécheresse...) - Ou due à un déversement vers l'aval de l'ensemble de l'ouvrage. - Ou due à une instabilité de terrain, hors de la zone d'influence. 1110 1111 1112 1113 4110 4113	Préciser : ✓ la valeur de «g» ; rayon de l'arc de cercle formé par la fissure, ✓ la valeur de «h» ; hauteur maximale du décalage vertical de la fissure.

■ 1 - ZONE D'INFLUENCE

Procès-verbal de visite

1.2 - En contrebas du mur

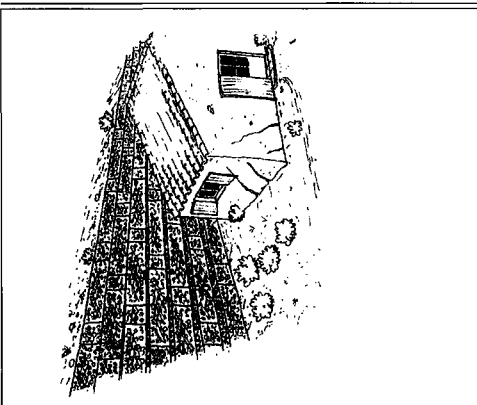
ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
AUTRES DÉFAUTS - (SUITE)							
	1221	<p>Présence de végétation nuisible Arbres, végétation luxuriante et nuisibles dans la zone d'influence de l'ouvrage.</p>	0			Désordre non classé, examiner les défauts de drainage (chapitre 3).	Indiquer par une croix (x) dans la colonne "classe proposée" la présence du défaut.
	1222	<p>Présence de surcharges Accumulations de matériaux, ou constructions récentes ; stockés ou construites dans la zone d'influence de l'ouvrage.</p>	0			Désordre non classé, examiner les défauts de structure (chapitre 4).	Indiquer par une croix (x) dans la colonne "classe proposée" la présence du défaut.



■ 1 - ZONE D'INFLUENCE

Procès-verbal de visite

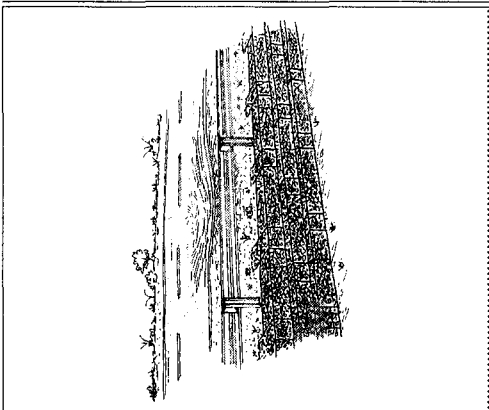
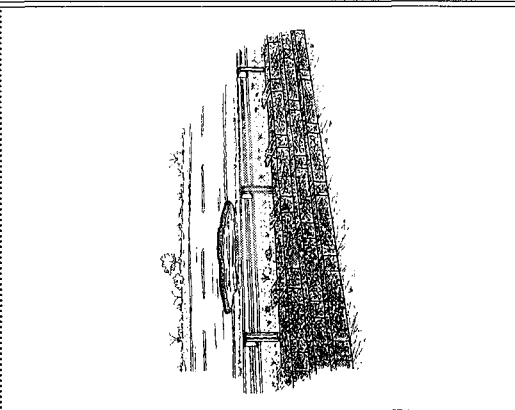
1.2 - En contrebas du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
AUTRES DÉFAUTS - (SUITE)							
	1222						
	1223	<p>Désordres des structures voisines du mur</p> <p>Tassements, fissures, ruines partielles de bâtiments implantés dans la zone d'influence de l'ouvrage.</p>	0			Désordre non classé, examiner les défauts de structure (chapitre 4).	<p>Indiquer par une croix (x) dans la colonne "classe proposée" la présence du défaut.</p> <p style="text-align: center;">△</p>
MENTION DUE AUX AUTRES DÉFAUTS EN CONTREBAS DU MUR							
<p>- On reporte 1 en cas d'absence de défauts et X en cas de présence. - On reporte, éventuellement, la mention «S».</p>							

2 - ÉQUIPEMENTS

Procès-verbal de visite

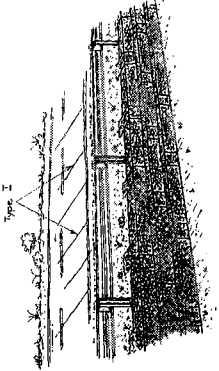
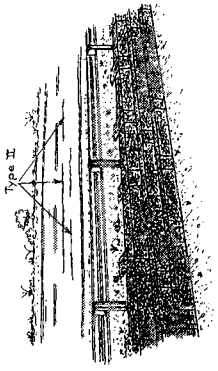

2.1 - Au-dessus du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
CHAUSSÉE							
	2110	Déformation vers le bas Observable par un affaissement de la chaussée sur ouvrage.	0 2			<ul style="list-style-type: none"> - Due à un tassement du matériau du massif soutenu (matériau compressible ou entraînement de fines). - Et/ou un mouvement du mur (déversement vers l'aval, glissement sur sa base). - Et/ou un défaut du drainage interne du mur. - Et/ou une intervention de concessionnaire (tranchée, chambre de tirage...). <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">4110</div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">4112</div> </div>	<p>Localiser la déformation, indiquer la valeur approximative de la flèche.</p> <p style="text-align: center;">△</p>
	2111	Effondrement local Observable par un trou, une cavité intéressant au-delà des enrobés de la chaussée, le remblai du massif soutenu.	0 2E			<ul style="list-style-type: none"> - Dû à un tassement du matériau du massif soutenu (matériau compressible ou entraînement de fines). - Et/ou un défaut de drainage interne du mur. - Et/ou une intervention de concessionnaire (tranchée, chambre de tirage...). <div style="display: flex; justify-content: center; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">4112</div> </div>	<p>✓ Ne pas confondre avec le "nid de poule".</p> <p>✓ Localiser l'effondrement, indiquer la valeur approximative de la profondeur.</p> <p style="text-align: center;">△</p>

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

2.1 - Au-dessus du mur

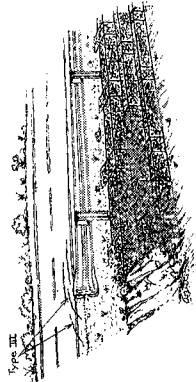

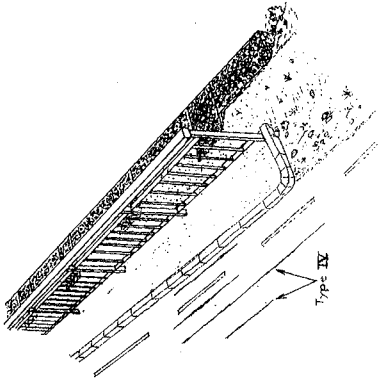


Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS	
211 CHAUSSÉE - (SUITE)								
	2112	Fissures transversales de type I Fissuration continue ou discontinue observable sur la chaussée. - D'ouverture inférieure à 1 cm. - D'ouverture supérieure à 1 cm.	0 1 2			- Dues à un mauvais comportement des matériaux de chaussée. - Et/ou un défaut de mise en œuvre.	Situées à l'aplomb de l'ouvrage ou dans la zone d'influence.	
		2113	Fissures longitudinales ou en arc de cercle de type II Fissuration continue ou discontinue située sur la chaussée, hors de la zone de tête de l'ouvrage. - D'ouverture inférieure à 1 cm. - D'ouverture supérieure à 1 cm. . Sans décalage vertical. . Avec décalage vertical.	0 2 2 2E			- Dues à un mauvais comportement des matériaux de chaussée. - Et/ou un défaut de mise en œuvre. - Et/ou un mouvement du mur (déversement, glissement...). <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">4110</div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">4112</div> </div>	

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

2.1 - Au-dessus du mur

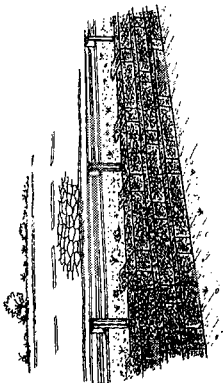
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS	
211 CHAUSSÉE - (SUITE)								
	2114	Fissures longitudinales du type III Fissuration située en rive du mur et à ses extrémités, rectiligne et/ou éventuellement incurvée vers le talus. - Fissuration discontinue. - Fissuration continue.	0 1 2 2E			- Dues à la nature du matériau du massif soutenu (fissuration résultant d'une période de sécheresse...) - Ou dues à un mouvement d'ensemble de l'ouvrage (avec une rotation vers l'aval).	Situées en rive de l'ouvrage et éventuellement se prolongeant dans la zone d'influence. 	
		2115	Fissures longitudinales de type IV Fissuration située en tête de l'ouvrage, en rive du mur, à la jonction bordures de trottoirs/chaussée ou sur l'accotement (en l'absence de trottoirs). - Fissuration discontinue. - Fissuration continue. . Sans décalage vertical. . Avec décalage vertical.	0 1 2 2E			- Dues à la nature du matériau du massif soutenu (fissuration résultant d'une période de sécheresse...) - Dues à un mouvement local ou d'ensemble de l'ouvrage (avec un déversement vers l'aval). - Ou dues à une fuite de matériau du remplissage. - Ou dues à un choc de véhicule.	Situées en tête et à l'aplomb de l'ouvrage. 
								

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

2.1 - Au-dessus du mur

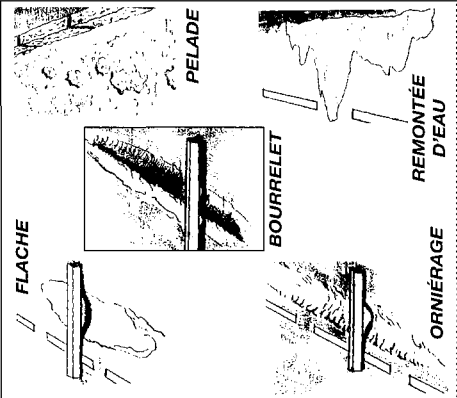
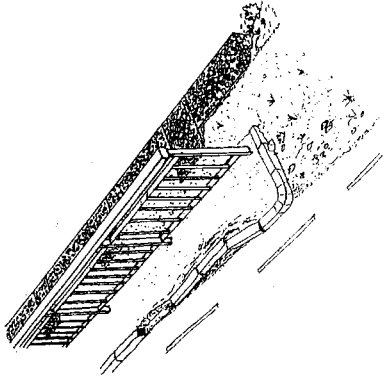
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
CHAUSSÉE - (SUITE)							
	2116	Faïençage À l'aplomb de l'ouvrage ou dans la zone d'influence. - Localisé. - Étendu.	0 1 2			- Dû à un mauvais comportement des matériaux de chaussée.	
	2117	Nid(s) de poule À l'aplomb de l'ouvrage ou dans la zone d'influence. - Ponctuels. - Nombreux.	0 1 2			- Dû(s) à un défaut localisé des enrobés de la chaussée. - Et/ou un drainage insuffisant de la chaussée. - Et/ou la conséquence d'une stagnation localisée des eaux de ruissellement sur la chaussée.	À ne pas confondre avec défaut n° 2111 "effondrement local".

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

Procès-verbal de visite

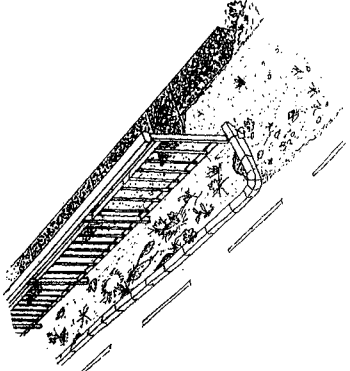
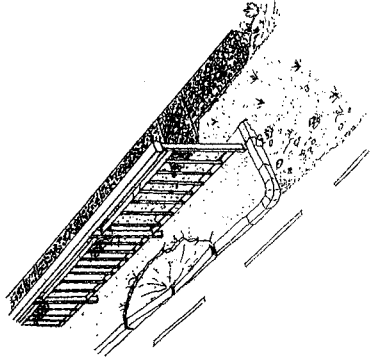


2.1 - Au-dessus du mur

SCHÉMA DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINE DU DÉFAUT COMMENTAIRES	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
CHAUSSÉE - (SUITE)							
	2118	Défauts de surface Tels que flache, pelade, orniérage, bourrelet, remontée d'eau, à l'aplomb de l'ouvrage et dans la zone d'influence. - Localisés. - Étendus.	0 1 2			- Dus à un mauvais comportement des matériaux de chaussée.	
	CLASSE DUE À LA CHAUSSÉE AU-DESSUS DU MUR					- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S».	
	TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS						
	2120	Défauts des bordures de trottoirs Observable par : - Un défaut d'alignement général ou localisé. - L'absence d'un ou plusieurs éléments. - L'altération des bordures (disjointements, épaufrures, effritements...). . Localisés. . Généralisés.	0 1 2			- Dus à une mauvaise exécution. - Et/ou à des chocs. - Et/ou aux actions physico-chimiques du milieu environnant.	Préciser de quels trottoirs il s'agit (TG ou TD).

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

2.1 - Au-dessus du mur

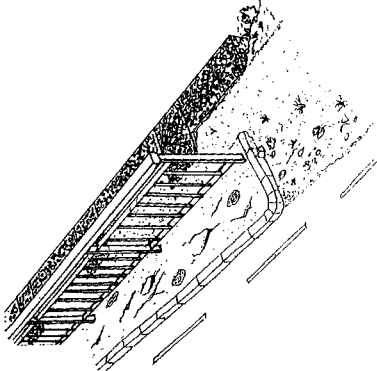
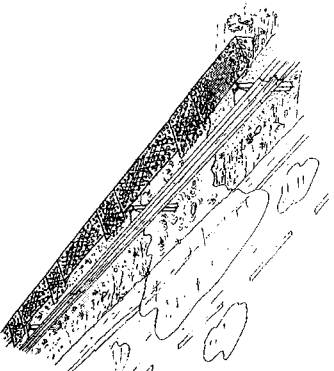
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
212 TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS - (SUITE)							
	2121	Défauts sur trottoirs Observables par : - Une dégradation du revêtement. - Une déformation de surface. - La présence de végétation.	0 1 2			- Dus à la stagnation des eaux de ruissellement. - Et/ou dus à un mauvais comportement des matériaux constitutifs. - Et/ou une insuffisance d'entretien.	Préciser de quels trottoirs il s'agit (TG ou TD).
		2122	Affaissement du corps de trottoir ou de l'accotement Au droit du mur, ou dans la zone d'influence. . Localisé. . Étendu.	0 2 2E			- Dû à un tassement du matériau du remblai du massif soutenu (matériau compressible ou entraîné de fines). - Et/ou un mouvement du mur (déversement vers l'aval, glissement sur sa base). - Et/ou un défaut du drainage interne du mur. - Et/ou une intervention de concessionnaire (tranchée, chambre de tirage).
						 	

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

Procès-verbal de visite

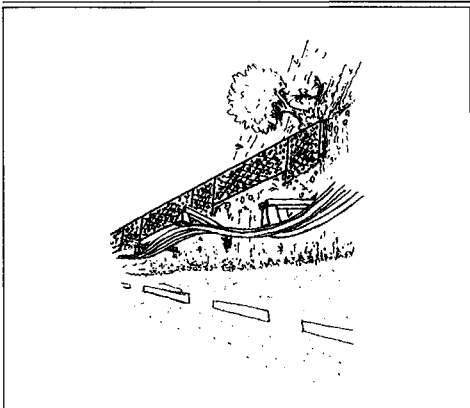

2.1 - Au-dessus du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS - (SUITE)							
	2123	Défait d'étanchéité du revêtement du trottoir Observable par des fissurations, des décollements, un vieillissement du revêtement. . Localisé. . Généralisé.	0 1 2			- Dû à l'absence de revêtement ou sa mauvaise exécution. - Et/ou au mauvais comportement des matériaux constitutifs du revêtement.	Préciser de quels trottoirs il s'agit (TG ou TD).
		2124	Configuration de l'ensemble chaussée/accotement - Favorisant la stagnation d'eau ou les ruissellements vers la tête du mur. - Favorisant la circulation des véhicules trop près des parapets.	0 2 2E			- Défaut du drainage de la chaussée. - Et/ou absence de bordures de trottoirs (pour limiter le gabarit transversal).
CLASSE DUE AUX TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS AU-DESSUS DU MUR		- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S».					

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

Procès-verbal de visite

2.1 - Au-dessus du mur

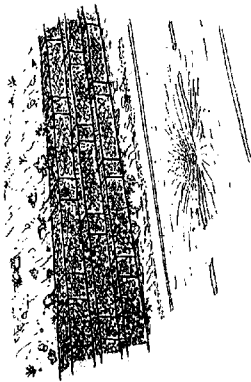
ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS	
	213	DISPOSITIFS DE RETENUE						
	2130	<p>Défauts des garde-corps, glissières et barrières de sécurité</p> <p>Observables par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un défaut d'alignement général ou localisé, en plan ou en élévation. - Une altération des matériaux constitutifs. - Une altération de leurs fixations à la structure. - Une brèche ou une discontinuité dans le dispositif. - Présence du défaut 	0			<ul style="list-style-type: none"> - Dus à une mauvaise exécution. - Et/ou des chocs. - Et/ou aux actions physico-chimiques du milieu environnant. - Et/ou à un défaut de la structure. 		
		CLASSE DUE AUX DISPOSITIFS DE RETENUE AU-DESSUS DU MUR				<ul style="list-style-type: none"> - On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S». 		

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

2.1 - Au-dessus du mur

Procès-verbal de visite

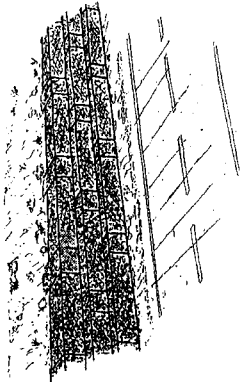



ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
AUTRES ÉQUIPEMENTS							
	214						
		Il s'agit des :					
	2140	Défauts des dispositifs de signalisation					
	2141	Défauts des dispositifs d'éclairage					
	2142	Défauts des éléments décoratifs					
	2143	Défauts des murs anti-bruit					
	2144	Défauts					
		En fonction des défauts relevés sur le site, l'état apparent de l'équipement sera jugé par le visiteur (entre 1 et 2E) au travers des trois règles de classement suivantes :					
		* Mettre "0" si absence de défaut.					
		* En bon état de fonctionnement.	1				
		* Relevant de travaux d'entretien.	2				
		* Relevant de travaux d'entretien urgents, pour éviter à terme une atteinte à la structure, susceptible de justifier son classement ultérieur en «3».	2E				
		CLASSE DUE AUX AUTRES ÉQUIPEMENTS AU-DESSUS DU MUR					
							- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S».

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
CHAUSSEE							
	2210	<p>Déformation vers le bas</p> <p>Observable par un affaissement de la chaussée.</p> <p>- Présence du défaut.</p>	0 2			<p>- Due à un tassement du matériau du massif d'assise (matériau compressible ou entraînement de fines).</p> <p>- Et/ou un défaut de drainage.</p> <p>- Et/ou un mouvement du mur (déversement vers l'amont).</p> <p>- Et/ou une intervention de concessionnaire (tranchée, chambre de tirage...).</p> <p style="text-align: center;">4110 4113</p>	<p>Localiser la déformation, indiquer la valeur approximative de la flèche.</p> <p style="text-align: center;">▲</p>
	2211	<p>Effondrement local</p> <p>Observable par un trou, une cavité intéressant, au-delà des enrobés de la chaussée, le matériau du massif d'assise.</p> <p>- Présence du défaut.</p>	0 2E			<p>- Dû à un tassement du matériau du massif d'assise (matériau compressible ou entraînement de fines).</p> <p>- Et/ou un défaut de drainage.</p> <p>- Et/ou une intervention de concessionnaire (tranchée, chambre de tirage...).</p> <p style="text-align: center;">4113</p>	<p>Ne pas confondre avec le "nid de poule".</p> <p>Localiser l'effondrement, indiquer la valeur approximative de la profondeur.</p> <p style="text-align: center;">▲</p>

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

Procès-verbal de visite

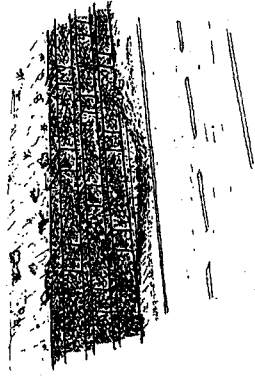


2.2 - En contrebas du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
	2212	Fissures transversales de type I Fissuration continue ou discontinue observable sur la chaussée. - D'ouverture inférieure à 1 cm. - D'ouverture supérieure à 1 cm.	0 1 2			- Dues à un mauvais comportement des matériaux de chaussée. - Et/ou un défaut de mise en œuvre.	Situées à l'aplomb du mur ou dans la zone d'influence.
	2213	Fissures longitudinales ou en arc de cercle de type II Fissuration continue ou discontinue située sur la chaussée ou en rive. - D'ouverture inférieure à 1 cm. - D'ouverture supérieure à 1 cm. . Sans décalage vertical. . Avec décalage vertical.	0 1 2 2E			- Dues à la nature du matériau du terrain du massif portant (tassement résultant d'une période de sécheresse). - Et/ou un défaut de mise en œuvre. - Ou dues à un déversement d'ensemble de l'ouvrage (avec une rotation vers l'aval). - Et/ou un défaut de mise en œuvre.	
			 				

2 - ÉQUIPEMENTS

2.2 - En contrebas du mur

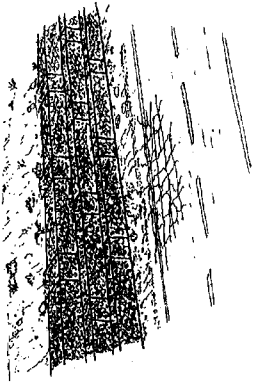
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
CHAUSSÉE - (SUITE)							
	2214	Tassement du terrain en pied Observable en rive de chaussée par un affaissement du terrain du massif d'assise, et/ou des systèmes de collecte et d'évacuation des eaux. - Localisé. - Étendu.	0 2 2E			- Dû à la nature du matériau du massif portant (érodable, effet de la sécheresse,...). - Et/ou un défaut d'évacuation des eaux de la chaussée en pied de l'ouvrage. - Ou dû à un mouvement d'ensemble du mur (déversement vers l'aval). 4110 4113	Préciser la profondeur et l'importance du tassement. 
	2215	Bourrelets sur la chaussée Observables par des déformations (en forme de vague) des enrobés de la chaussée. - Localisés. - Étendus.	0 2 2E			- Dus à une instabilité du terrain superficiel du massif d'assise. - Ou dus à un mouvement général et révélateur d'un glissement d'ensemble de l'ouvrage (avec éventuellement un déversement vers l'amont de la structure). 4111 4112 4113	Préciser la hauteur du bourrelet par rapport au plan de la chaussée. 

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

Procès-verbal de visite

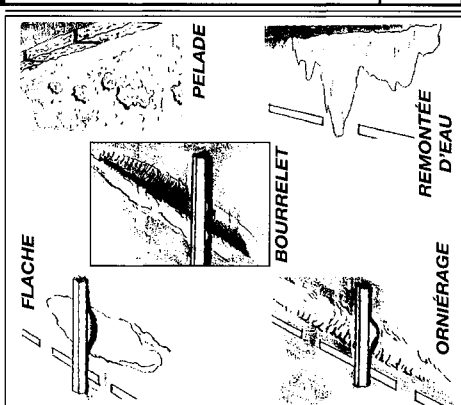
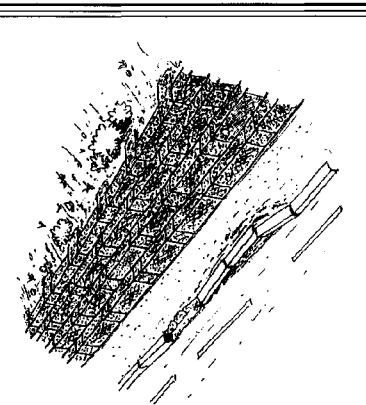
2.2 - En contrebas du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
221 CHAUSSÉE - (SUITE)							
	2216	Faïençage À l'aplomb de l'ouvrage ou dans la zone d'influence. - Localisé. - Étendu.	0 1 2			Dû à un mauvais comportement des matériaux de chaussée.	
	2217	Nid(s) de poule À l'aplomb de l'ouvrage ou dans la zone d'influence. - Ponctuels. - Nombreux.	0			- Dû(s) à un défaut localisé des enrobés de la chaussée.	À ne pas confondre avec le défaut n° 2211 "effondrement local".
			1 2			- Et/ou un drainage insuffisant de la chaussée. - Et/ou la conséquence d'une stagnation localisée des eaux de ruissellement sur la chaussée.	

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

2.2 - En contrebas du mur

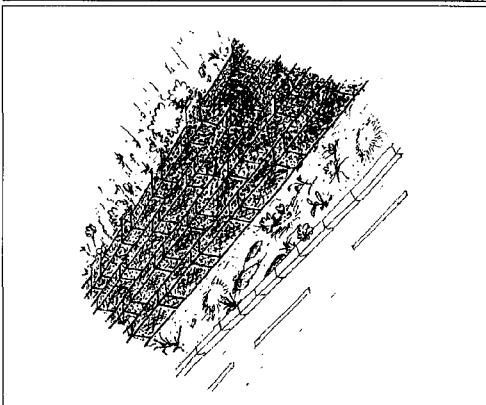



Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
221 CHAUSSEE - (SUITE)							
	2218	Défauts de surface Tels que flache, pelade, orniérage, remontée d'eau, à l'aplomb de l'ouvrage et dans la zone d'influence. - Localisés. - Étendus.	0 1 2			Dus à un mauvais comportement des matériaux de chaussée.	
	CLASSE DUE À LA CHAUSSEE EN CONTREBAS DU MUR						- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S».
222 TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS							
	2220	Défauts des bordures de trottoirs Observable par : - Un défaut d'alignement général ou localisé. - L'absence ou plusieurs éléments. - L'altération des bordures (disjointoiements, épaufrures, effritements...). - Localisés. - Généralisés.	0 1 2			- Dus à une mauvaise exécution. - Et/ou à des chocs. - Et/ou aux actions physico-chimiques du milieu environnant.	Préciser de quels trottoirs il s'agit (TG ou TD).

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

Procès-verbal de visite

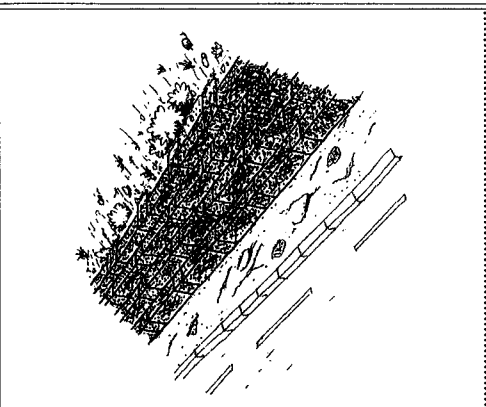
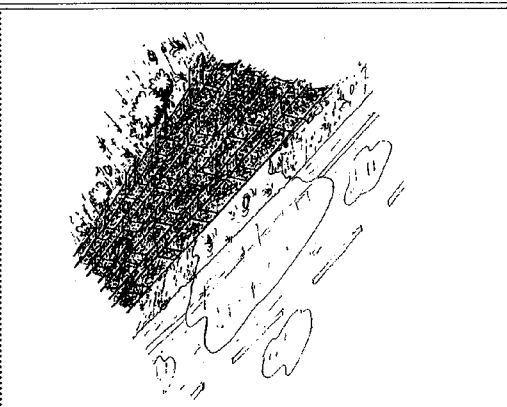
2.2 - En contrebas du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS - (SUITE)							
	2221	Défauts sur trottoirs Observables par : <ul style="list-style-type: none"> - Une dégradation du revêtement. - Une déformation de surface. - La présence de végétation. <ul style="list-style-type: none"> · Localisés. · Étendus. 	0 1 2			<ul style="list-style-type: none"> - Dus à la stagnation des eaux de ruissellement. - Et/ou dus à un mauvais comportement des matériaux constitutifs. - Et/ou une insuffisance d'entretien. 	Préciser de quels trottoirs il s'agit (TG ou TD).
	2222	Affaissement du corps de trottoir ou de l'accotement Au droit du mur, ou dans la zone d'influence : <ul style="list-style-type: none"> - Localisé. - Étendu. 	0 2 2E			<ul style="list-style-type: none"> - Dû à un tassement du matériau du remblai du massif d'assise (matériau compressible ou entraînement de fines). - Et/ou un mouvement du mur (déversement vers l'aval, glissement sur sa base). - Et/ou un défaut du système d'évacuation - et de collecte des eaux en pied du mur. - Et/ou une intervention de concessionnaire (tranchée, chambre de tirage...). <div style="text-align: center;">  </div>	Préciser de quels trottoirs il s'agit (TG ou TD).
							 

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

Procès-verbal de visite

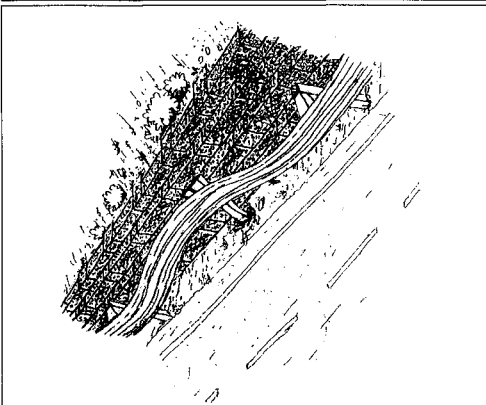
2.2 - En contrebas du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS - (SUITE)							
	222	TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS - (SUITE)					
	2223	Défaut d'étanchéité du revêtement du trottoir Observable par des fissures, des décollements, un vieillissement du revêtement. - Localisé. - Généralisé.	0 1 2			- Dû à l'absence de revêtement ou sa mauvaise exécution. - Et/ou au mauvais comportement des matériaux constitutifs du revêtement.	
	2224	Configuration d'ensemble chaussée/accotement - Favorisant la stagnation d'eau ou les ruissellements vers le pied du mur. - Favorisant la circulation des véhicules trop près du parement. . Présence du défaut.	0 2			- Défaut du drainage de la chaussée. - Et/ou absence de bordures de trottoirs (pour limiter le gabarit transversal).	
	CLASSE DUE AUX TROTTOIRS, BORDURES ET ACCOTEMENTS EN CONTREBAS DU MUR		- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «\$».				

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

2.2 - En contrebas du mur

Procès-verbal de visite




ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
DISPOSITIFS DE RETENUE							
	223						
	2230	Défauts du dispositif de retenue Observables par : <ul style="list-style-type: none"> - Un défaut d'alignement général ou localisé, en place ou en élévation. - Une altération des matériaux constitutifs. - Une altération des fixations. - Une brèche ou une discontinuité dans le dispositif. . Présence du défaut. 	0			<ul style="list-style-type: none"> - Dus à une mauvaise exécution. - Et/ou des chocs. - Et/ou aux actions physico-chimiques du milieu environnant. 	Préciser la localisation du dispositif (D ou G).
CLASSE DUE AUX DISPOSITIFS DE RETENUE EN CONTREBAS DU MUR							
<ul style="list-style-type: none"> - On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S». 							

■ 2 - ÉQUIPEMENTS

2.2 - En contrebas du mur

Procès-verbal de visite

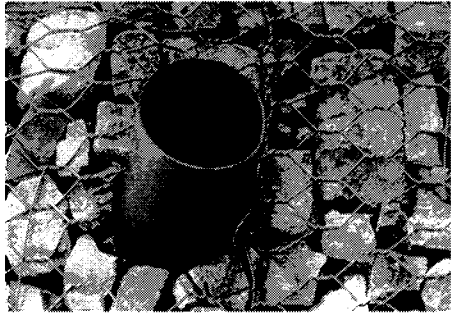

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
AUTRES ÉQUIPEMENTS							
	224						
		Il s'agit des :					
	2240	Défauts des dispositifs de signalisation					Ne concerne que les panneaux de signalisation liés au mur.
	2241	Défauts des dispositifs d'éclairage					
	2242	Défauts des éléments décoratifs					
	2243	Défauts des murs anti-bruit					
	2244	Défauts					
		En fonction des défauts relevés sur le site, l'état apparent de l'équipement sera jugé par le visiteur (entre 1 et 2E) au travers des trois règles de classement suivantes :				À juger au cas par cas en fonction des éléments fournis par la visite.	Détailler la nature et l'importance des défauts constatés. Illustrer par des photos et croquis.
		* Mettre "0" si absence de défaut.	1				
		* En bon état de fonctionnement.	2				
		* Relevant de travaux d'entretien.	2E				
		* Relevant de travaux d'entretien urgents, pour éviter à terme une atteinte à la structure, susceptible de justifier son classement ultérieur en «3».					
		CLASSE DUE AUX AUTRES ÉQUIPEMENTS EN CONTREBAS DU MUR					- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S».

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
311 DÉSORDRES EN FAÇADE							
	3110	Concrétions - Localisées. - Étendues.	0 1 2			- Dus aux infiltrations des eaux de ruissellement à travers le massif soutenu. - Et/ou une altération ou un colmatage du dispositif de drainage interne. - Et/ou à un sous dimensionnement du drainage interne.	Préciser si possible l'origine du défaut. 
		3111	Écoulements de fines du matériau du remblai à travers les éléments de gabions Observables par la présence de coulures à travers le matériau de remplissage. Présence de défaut.	0 2E			- Dus à un défaut de granulométrie du matériau du remblai du massif soutenu. - Et/ou une mauvaise mise en œuvre du remblai.

■ 3 - DRAINAGE

Procès-verbal de visite

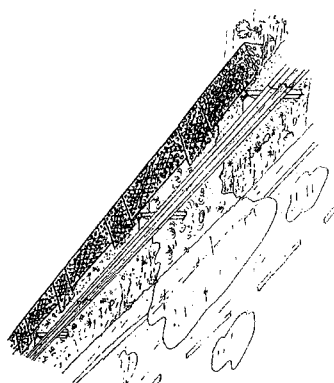


3.1 - Interne au mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
312 DÉSORDRES DU DISPOSITIF DE DRAINAGE							
	3120	<p>Altération du dispositif de drainage interne</p> <p>Observable par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colmatage des barbacanes ou des drains. - La présence de végétation obturant le dispositif. . Sans suintements sur le parement. . Avec suintements sur le parement. 	0			<ul style="list-style-type: none"> - Due à des défauts de réalisation du dispositif (absence de matériau filtrant, de drain à l'arrière du mur...). - Et/ou à un colmatage volontaire, par vandalisme, des barbacanes. 	
	CLASSE DUE AU DRAINAGE INTERNE			2			

■ 3 - DRAINAGE

Procès-verbal de visite

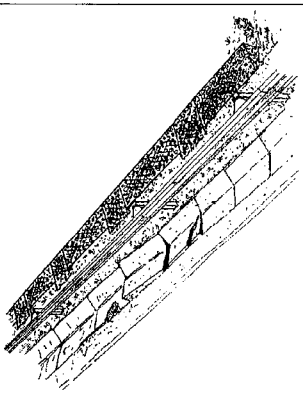
3.2 - En partie supérieure du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
321 DÉFAUTS D'ÉVACUATION DE L'EAU							
	3210	<p>Stagnation d'eau</p> <p>Observable par la présence d'eau qui ne s'écoule pas, sur la chaussée, en tête du mur ou à proximité.</p>	0 2			<p>- Due à l'absence de dispositif de collecte et d'évacuation d'eau.</p> <p>- Ou à une mauvaise conception ou réalisation, une dégradation des dispositifs d'évacuation des eaux.</p>	
	3211	<p>Configuration d'ensemble drainage / partie supérieure du mur</p> <p>- Favorisant la stagnation d'eau ou les ruissellements vers la tête du mur.</p> <p>- Favorisant la stagnation d'eau et la mise en charge du remblai du massif soutenu.</p>	0 2 2E			<p>- Défauts des systèmes d'évacuation et de collecte des eaux.</p>	

■ 3 - DRAINAGE

Procès-verbal de visite

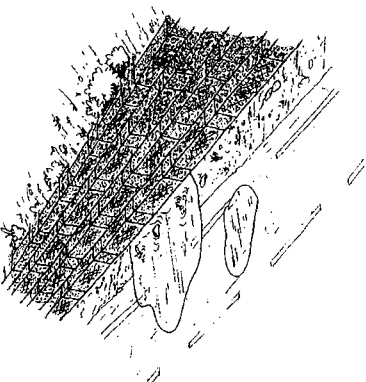
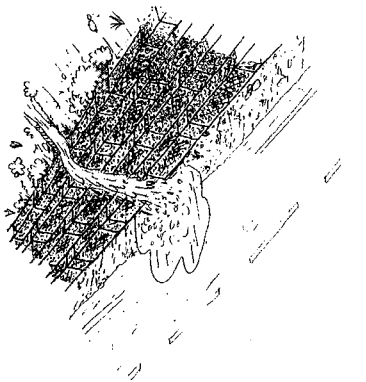
3.2 - En partie supérieure du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
322 DÉSORDRES DES DISPOSITIFS							
	3220	<p>Dégradation du dispositif d'évacuation des eaux</p> <p>Observable par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des descellements des caniveaux. - Des fractures dans le dispositif. - Des raccordements défectueux. - Des avaloirs obstrués. . Sans stagnation d'eau. . Avec stagnation d'eau. 	0			<ul style="list-style-type: none"> - Due à un défaut de conception ou de réalisation du dispositif d'évacuation. - Et/ou une dégradation par défaut d'entretien, vandalisme, accident... 	<p>Préciser le type de défaut.</p> <p style="text-align: center;">▲</p>
	3221	<p>Dégradation des dispositifs de collecte et de descente des eaux</p> <p>Observable par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des descellements des caniveaux. - Des fractures dans le dispositif. - Des raccordements défectueux. . Sans érosions ni ravinelements dans la zone d'influence. . Avec érosions ou ravinelements dans la zone d'influence. 	0			<ul style="list-style-type: none"> - Due à un défaut de conception ou de réalisation du dispositif de collecte. - Et/ou une dégradation par défaut d'entretien, vandalisme, accident... 	<p>Préciser le type de défaut.</p>

■ 3 - DRAINAGE

Procès-verbal de visite

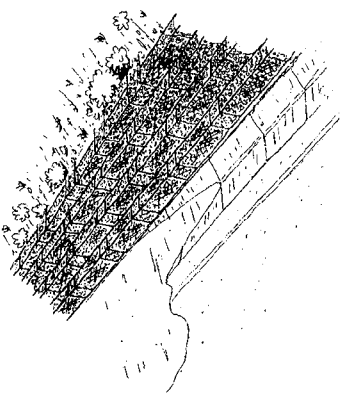

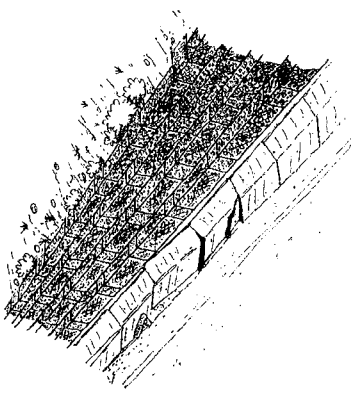
3.3 - En contrebas du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
DÉFAUTS D'ÉVACUATION DE L'EAU							
	3310	Stagnation d'eau Observable par la présence d'eau qui ne s'écoule pas, sur la chaussée, en pied du mur ou à proximité.	0 2			- Dues à l'absence de dispositifs de collecte et d'évacuation des eaux. - Ou à une mauvaise conception ou réalisation, une dégradation des dispositifs d'évacuation des eaux.	
		3311	Chutes d'eau depuis la partie supérieure de l'ouvrage Présence du défaut.	0 2			- Dues à un dysfonctionnement des dispositifs de collecte et/ou d'évacuation au-dessus de l'ouvrage. - Et/ou à des percolations importantes à travers le parement du mur, à travers les joints, les fractures...

■ 3 - DRAINAGE

Procès-verbal de visite

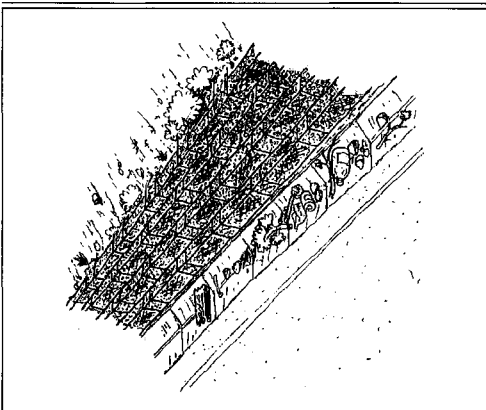
3.3 - En contrebas du mur

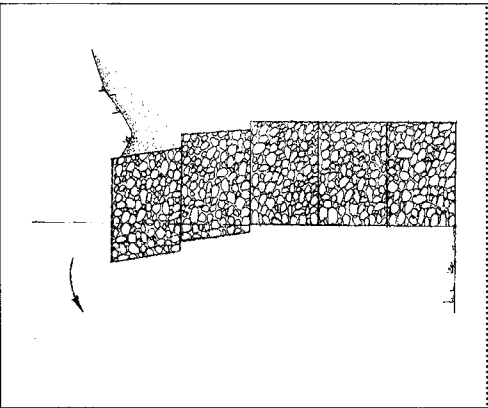








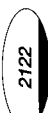

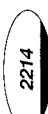
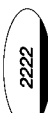




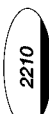

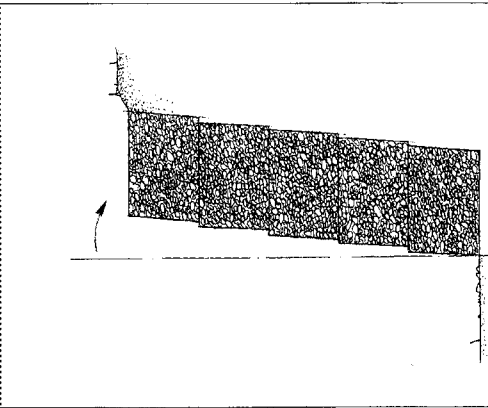
ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
DÉFAUTS D'ÉVACUATION DE L'EAU - (SUITE)							
	3312	Configuration d'ensemble Drainage / zone en contrebas du mur - Favorisant les stagnations d'eau. - Favorisant les stagnations d'eau, les érosions et les ravinements du massif d'assise.	0 2 2E			- Défauts des systèmes d'évacuation et de collecte des eaux.	
	DÉSORDRES DES DISPOSITIFS						
	3320	Dégradation du dispositif de collecte et de descente des eaux Observable par : - Des descellements des caniveaux. - Des fractures dans le dispositif. - Des raccords défectueux. . Sans érosions et ravinements dans la zone d'influence. . Avec érosions et ravinements dans la zone d'influence.	0 2 2E			- Due à un défaut de conception ou de réalisation du dispositif de collecte. - Et/ou une dégradation par défaut d'entretien, vandalisme, accident...	Préciser le type de défaut.



■ 3 - DRAINAGE

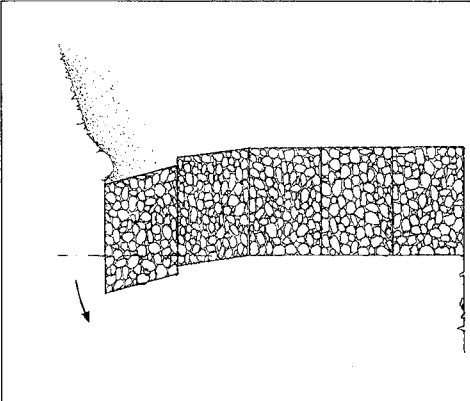
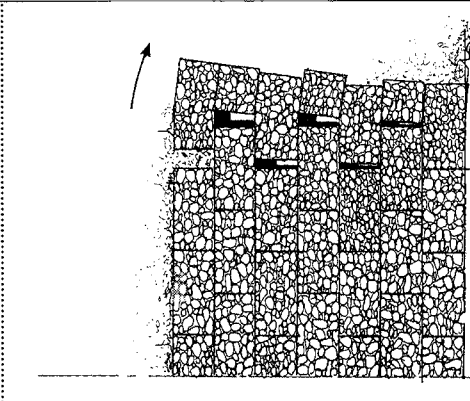
Procès-verbal de visite

3.3 - En contrebass du mur

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
332 DÉSORDRES DES DISPOSITIFS - (SUITE)							
	3321	<p>Colmatage des dispositifs de collecte et d'évacuation des eaux</p> <p>Observable par un défaut de fonctionnement des caniveaux, des avaloirs, des regards... encombrés de débris et gravats divers.</p> <p>. Sans stagnation d'eau.</p> <p>. Avec stagnation d'eau.</p>	0			<p>- Dû à un défaut de conception ou de réalisation du dispositif de collecte des eaux.</p> <p>- Et/ou une dégradation par défaut d'entretien, vandalisme, accident...</p>	
	CLASSE DUE AU DRAINAGE EN CONTREBAS DU MUR						<p>- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 2E > 2 > 1.</p> <p>- On reporte, éventuellement, la mention «S».</p>


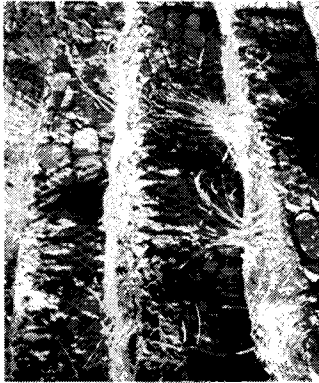

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
MOUVEMENTS, DÉFORMATIONS							
	411	MOUVEMENTS, DÉFORMATIONS					
	4110	Déversement vers l'aval Rotation vers l'aval du mur. Observable par une inclinaison anormale du parement du mur vers l'aval. - sans apparition de fissure et/ou de bourrelet dans la zone d'influence. - avec apparition de fissure et/ou de bourrelet dans la zone d'influence.	0 2E 3U			<ul style="list-style-type: none"> - Dû à une poussée excessive du massif soutenu. - Et/ou un poinçonnement du sol de fondation. - Et/ou un affouillement. <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>1110</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1111</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1210</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>1211</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1212</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2110</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>2113</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2115</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2122</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>2213</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2214</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2222</p> </div> </div>	
	4111	Déversement vers l'amont Rotation vers l'amont du mur. Observable par une inclinaison anormale du parement du mur vers l'amont. - Sans apparition de fissures ou de bourrelets dans la zone d'influence ou sur la chaussée. - Avec apparition de fissures ou de bourrelets dans la zone d'influence ou sur la chaussée.	0 2E 3U			<ul style="list-style-type: none"> - Traduit un glissement d'ensemble du mur. <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>1110</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1112</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1114</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>1213</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2210</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2215</p> </div> </div>	
							

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
411 MOUVEMENTS, DÉFORMATIONS - (SUITE)							
	4112	<p>Déplacement ou déformation en plan Déformation ou déplacement d'une partie ou de l'ensemble du mur dans un plan transversal.</p> <p>- Sans apparition de fissures ou de bourrelets dans la zone d'influence ou sur la chaussée.</p> <p>- Avec apparition de fissures ou de bourrelets dans la zone d'influence ou sur la chaussée.</p>	0 2E 3U			<p>- Dû à un glissement localisé ou généralisé de la fondation du mur sur sa base.</p> <p>- Dû à une poussée excessive du massif soutenu.</p> <p>1110 1111 1112 1113 1213 2110 2111 2113 2122 2215 4117 4210 4220</p>	<p>Indiquer si ce désordre s'accompagne :</p> <p>- d'un défaut géométrique général du profil en long du mur.</p>
	4113	<p>Déplacement ou déformation en élévation Déformation ou déplacement d'une partie ou de l'ensemble du mur dans un plan vertical.</p> <p>- Sans apparition de fissures ou de bourrelets dans la zone d'influence ou sur la chaussée.</p> <p>- Avec apparition de fissures ou de bourrelets dans la zone d'influence ou sur la chaussée.</p>	0 2E 3U			<p>Défaut dû à un excès de charge verticale, ou à un tassement du sol de fondation (affouillement).</p> <p>1122 1210 1211 1212 1213 1222 2210 2211 2213 2214 2215 2222 4210 4220</p>	<p>Préciser si ce défaut s'accompagne de déformations en plan.</p>

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
411 MOUVEMENTS, DÉFORMATIONS - (SUITE)							
	4114	Déversement de la partie haute du mur Renversement par décrochement de la partie haute du mur. - Sans apparition de fissure ou bourrelet dans la zone d'influence. - Avec apparition de fissure ou bourrelet dans la zone d'influence.	0 2E 3U			Décrochement dû à une poussée excessive en tête du massif soutenu (surcharges, charges dynamiques, chocs...).	Préciser si ce défaut s'accompagne de désordres structurels (fissures, décollements et/ou tassements en tête du mur...).
		4115	Basculement de l'extrémité du mur Observable par un défaut du profil en long de l'ouvrage. - Sans défauts structurels. - Avec défauts structurels.	0 2E 3U			Dû à un tassement différentiel du sol de fondation.


■ 4 - STRUCTURE
4.1 - Mur

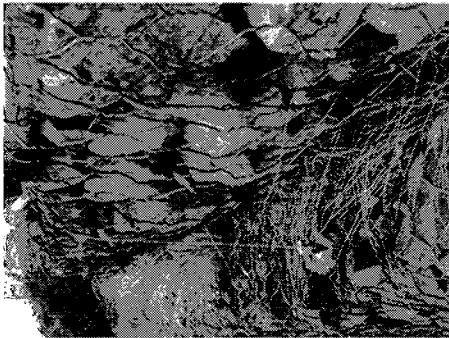
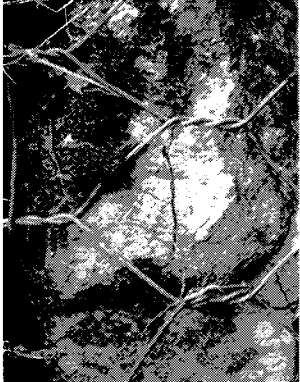
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS	
411 MOUVEMENTS, DÉFORMATIONS - (SUITE)								
	4116	Bombement Observable par une déformation localisée du parement du mur. - Sans rupture franche au niveau des grillages. - Avec rupture franche au niveau des grillages mais sans lacune de matériau de remplissage. - Avec rupture franche au niveau des grillages et avec lacune de matériau de remplissage.	0 2 2E 3U			- Dû à une poussée excessive du massif soutenu. - Et/ou à un sous-dimensionnement du mur (trafic ou autres surcharges).		
		4117	Désorganisation des gabions Observable par des défauts d'alignement ou des manques de liaisons (agrafes) entre les cages. - Localisé (1 cage). - Étendue (2 à 5 cages). - Généralisés. - Généralisés (avec des cavités ou effondrements partiels).	0 2 2E 3 3U			- Due à un excès de poussée du massif soutenu (surcharge, poussée hydrostatique) - Et/ou un défaut de portance des fondations (affouillement). - Et/ou une mauvaise qualité de mise en œuvre du matériau de remplissage.	
								

■ 4 - STRUCTURE
4.1 - Mur

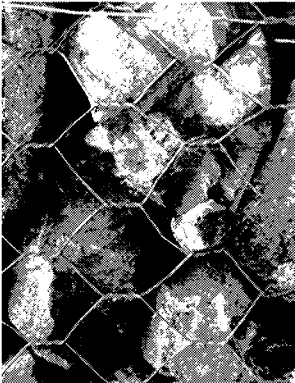

Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
DÉFAUTS DES MATÉRIEAUX							
	4120	Rupture localisée d'un grillage - Sans lacune de matériau de remplissage. - Avec lacune de matériau de remplissage.	0 2 2E				Ce défaut ne s'accompagne pas forcément de déformation et/ou de bombement du mur.
	4121	Rupture généralisée des grillages - Sans lacune de matériau de remplissage. - Avec lacune de matériau de remplissage.	0 3 3U			Ce défaut peut être dû à un sous-dimensionnement des fils constituant le grillage.	Ce défaut ne s'accompagne pas forcément de déformation et/ou de bombement du mur.

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
412 DÉFAUTS DES MATÉRIEAUX - (SUITE)							
	4122	Cavités, effondrements partiels Se traduisent par la disparition d'une partie du matériau de remplissage des cages. - Localisés (1 cage). - Étendus (plusieurs cages).	0 3 3U			Peuvent résulter : - de bombements très importants, conséquence d'une poussée excessive du massif soutenu. - Et/ou de la rupture de grillages de cages.	
		4123	Altération du matériau de remplissage Ce défaut se traduit par des fractures des pierres ou galets. - Localisées (1 cage). - Généralisées (plusieurs cages).	0 2E 3U			Due à l'action du gel et/ou du milieu physico-chimique environnant ou une mauvaise mise en œuvre et/ou des sollicitations trop importantes.

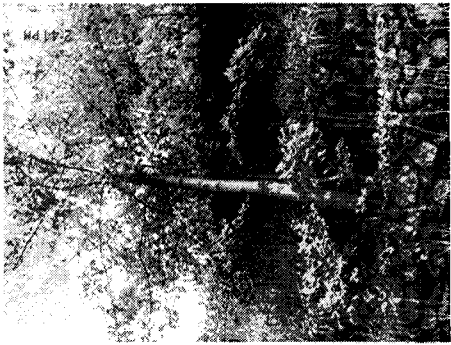

■ 4 - STRUCTURE
4.1 - Mur

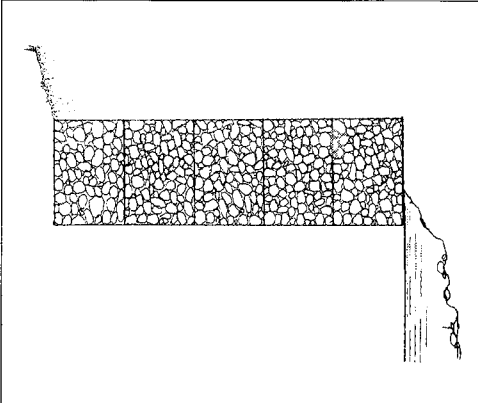
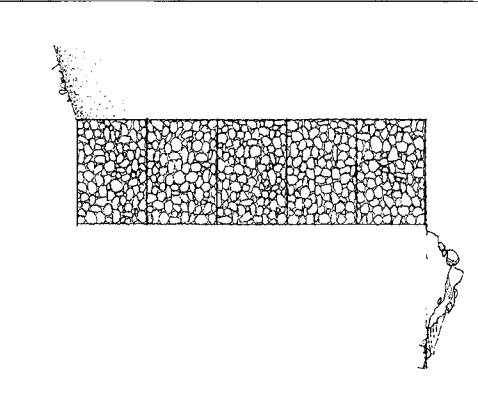
Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
412 DÉFAUTS DES MATÉRIAUX - (SUITE)							
	4124	Défaut de granulométrie des pierres (dimension inférieure à la maille du grillage) - Localisés. - Généralisés.	0 2E 3U				
		4125	Corrosion apparente des grillages - Localisée (4 à 5 cages). - Généralisée. . sans perte de matière. . avec perte de matière.	0 2E 3 3U			

■ 4 - STRUCTURE
4.1 - Mur

Procès-verbal de visite

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
DÉFAUTS DES MATÉRIEAUX - (SUITE)							
	412						
	4126	<p>Présence de végétation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvant être éliminée sans moyens particuliers d'accès ou de coupe. - Nécessitant pour son enlèvement des moyens particuliers d'accès ou de coupe. - Sans risques de désorganisation des gabions. - Avec risques de désorganisation des gabions. 	0 1 2 2E			Due à un défaut d'entretien.	
	4127	<p>Défaut du revêtement plastique des fils du grillage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de revêtement. - Craquelure du revêtement. 	0 1 2				
	CLASSE DUE AU MUR						

ILLUSTRATIONS DES DÉFAUTS	N°	DESCRIPTION DES DÉFAUTS	CLASSE	RELEVÉ	SÉCURITÉ	ORIGINES POSSIBLES DES DÉFAUTS	OBSERVATIONS COMMENTAIRES CROQUIS
EN SITE AQUATIQUE							
	421						
	4210	Affouillement Affouillement du lit du cours d'eau, de ses berges ou fosse d'érosion. a - Dans la zone d'influence. b - Sous les gabions. . Sans altération de la structure. . Avec altération de la structure.	0 2E 3 3U			- Dû à la dégradation des éléments de protection ou à leur absence. - Et/ou à l'action du courant, notamment lors d'une crue et/ou une modification du régime hydraulique du cours d'eau. - Et/ou une évolution du tracé du lit du cours d'eau de façon naturelle ou par suite de travaux d'entretien ou d'aménagement. 4112 4113	
	422						
	4220	Ravinements Ravinements du terrain à la base du mur. - Sans dégarnissage du sol de fondation. - Avec dégarnissage du sol de la fondation. . Sans altération de la structure. . Avec altération de la structure.	0 2 3 3U			- Désordres liés à un défaut du système de drainage. - Et/ou d'évacuation des eaux en pied du mur. - Et/ou une intervention inadaptée (tranchée). - Et/ou une érosion régressive sur les perrés. 4112 4113	
EN SITE TERRESTRE							
	CLASSE DUE AUX FONDATIONS						
	- On retient la cotation la plus élevée ? > * > 3U > 3 > 2E > 2 > 1. - On reporte, éventuellement, la mention «S».						

DÉSIGNER LES PARTIES DU MUR QUI N'ONT PU ÊTRE VISITÉES

- ✓ soit parce qu'elles n'étaient pas accessibles d'assez près pour détecter les défauts,
- ✓ soit parce que leurs parements étaient masqués par un niveau d'eau élevé en site aquatique, par de la végétation, par des canalisations de concessionnaires, par tout autre obstacle à préciser.

PARTIE DU MUR		ZONES NON VISITÉES ET CAUSE	
ZONE D'INFLUENCE		Précisez la partie concernée et les causes de l'impossibilité de sa visite.	
ÉQUIPEMENTS		Précisez la partie concernée et les causes de l'impossibilité de sa visite.	
DRAINAGE		Précisez la partie concernée et les causes de l'impossibilité de sa visite.	
STRUCTURE		Précisez la partie concernée et les causes de l'impossibilité de sa visite.	

PARTIES MANQUANTES

--

FICHE DE SYNTHÈSE (Murs en gabions Type 4)

ZONE D'INFLUENCE				
	SUBDI		CDOA	
	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>
En partie supérieure du mur				
- Stabilité d'ensemble				
- Autres défauts (1)				
En contrebas du mur				
- Stabilité d'ensemble				
- Autres défauts (1)				
CLASSE DE LA ZONE D'INFLUENCE				

SYNTHÈSE POUR LE MUR (2)				
	SUBDI		CDOA	
	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>
- Zone d'influence				
- Équipements				
- Drainage				
- Structure (hors élargissement)				
- Élargissement				
CLASSE DU MUR				

ÉQUIPEMENTS				
	SUBDI		CDOA	
	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>
Au-dessus du mur				
- Chaussée				
- Trottoirs, bordures et accotements				
- Dispositifs de retenue				
- Plinthes, corniches				
- Autres équipements				
En contrebas du mur				
- Chaussée				
- Trottoirs, bordures et accotements				
- Dispositifs de retenue				
- Autres équipements				
CLASSE DES ÉQUIPEMENTS				

OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS
<p>Pour tout ouvrage affecté d'une classe 2E, 3, 3U ("*" ou "?"), le procès-verbal de visite associé à cette fiche de synthèse doit être complété par un relevé détaillé des défauts sur un plan, si possible, à l'échelle.</p>

DRAINAGE				
	SUBDI		CDOA	
	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>
- Interne au mur				
- En partie supérieure du mur				
- En contrebas du mur				
CLASSE DU DRAINAGE				

STRUCTURE				
	SUBDI		CDOA	
	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>	<i>CLASSE</i>	<i>S</i>
- Mur				
- Fondations				
- Contre-murs				
- Éléments de renforcement ou de réparation antérieurs				
CLASSE DE LA STRUCTURE				

(1) Pour ces défauts ne peuvent apparaître, dans la colonne "CLASSE", que "1" ou "X", sans influence sur la classe de la zone d'influence.
 (2) La classe de synthèse de l'ouvrage est en principe la plus élevée de celles relatives à chacune des parties constitutives.



Document disponible sous la référence **F0021PV** au bureau de vente du SETRA
46, avenue Aristide Briand - BP 100 - 92225 Bagneux Cedex - France
Téléphone : 01 46 11 31 53 - Télécopie : 01 46 11 33 55
Internet : <http://www.setra.equipement.gouv.fr>

Prix de vente : 7,62 €